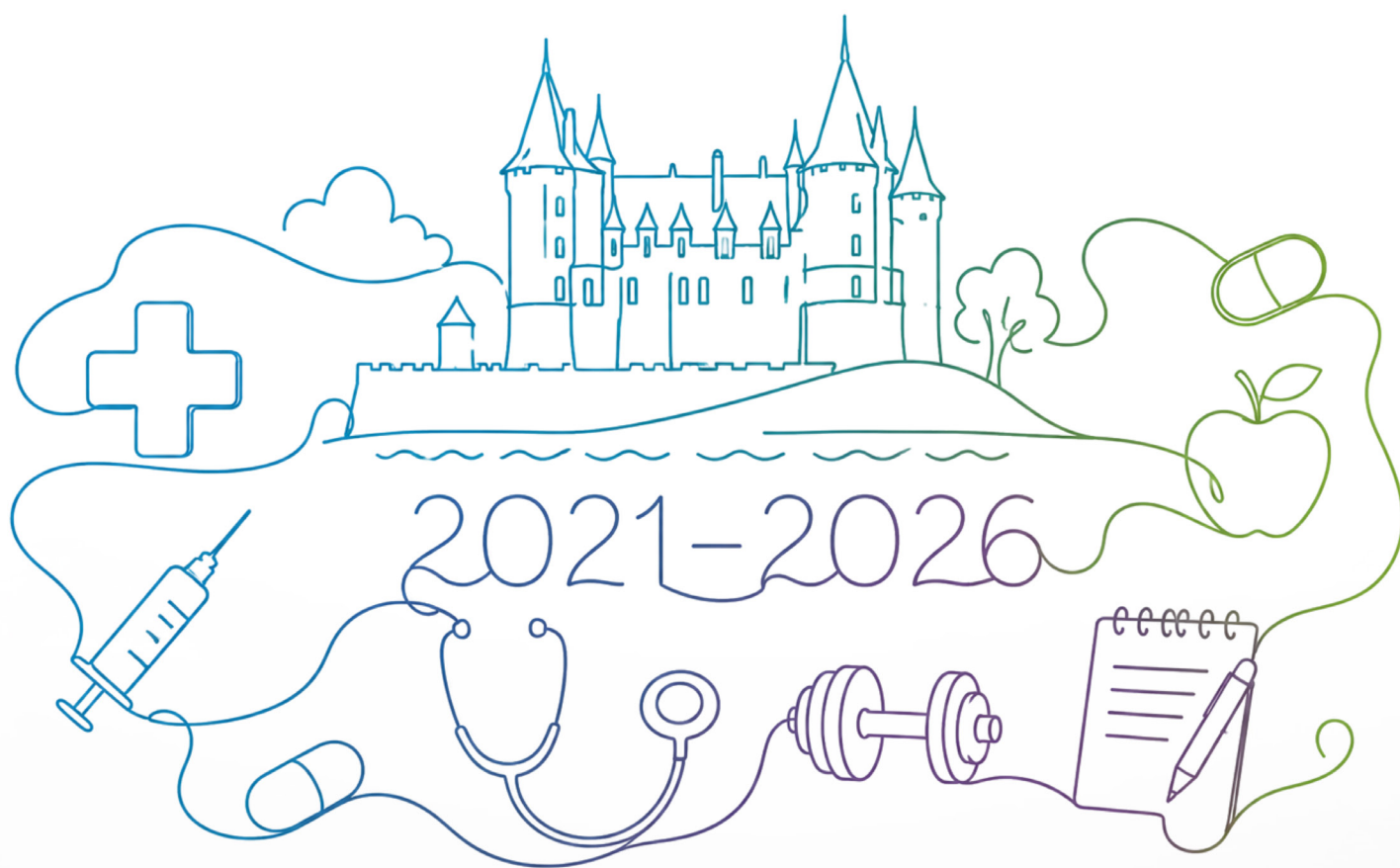


Bilan du Projet de Santé

CPTS du Grand Saumurois



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA CPTS GRAND SAUMUROIS	P.4
UN TERRITOIRE EN TRANSITION	P.7
DIAGNOSTIC APPROFONDI DES ENJEUX	P.10
DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS MENÉES	P.13
CONSOLIDATION DE L'ASSOCIATION	P.28
PRIORITÉS DU FUTUR PROJET DE SANTÉ	P.35
GLOSSAIRE	P.36

PRÉSENTATION DE LA CPTS DU GRAND SAUMUROI

La **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grand Saumurois** est une association de professionnels de santé dont la mission est d'organiser la coopération territoriale pour faciliter l'accès aux soins de la population et améliorer les conditions d'exercice des praticiens. Depuis sa création, la CPTS du Grand Saumurois a progressivement fédéré les acteurs de santé du territoire, qui compte notamment aujourd'hui près de **560 professionnels de santé libéraux**¹, mobilisés chaque jour au service de la population du Grand Saumurois.

Statut et objet

La CPTS du Grand Saumurois est une association de loi 1901, **fondée en 2019** par des professionnels de santé du territoire. En cinq ans d'existence, elle a progressivement réuni autour d'un projet commun de santé des professionnels de santé libéraux, des établissements sanitaires, des structures médico-sociales ainsi que de nombreux acteurs du territoire.

Ses missions fondatrices sont de renforcer la coordination entre les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, développer la prévention et l'éducation à la santé, et mutualiser certains moyens de soins de proximité. Elles ont guidé l'ensemble de son action depuis sa création. À travers ces engagements, la CPTS œuvre à l'amélioration continue des conditions d'exercice des professionnels, à la qualité de la prise en charge des usagers sur son territoire, ainsi qu'à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.

Territoire et population

Le territoire de la CPTS du Grand Saumurois s'étend sur **45 communes du département du Maine-et-Loire**, pour une population de **près de 100 000 habitants**². Il présente une configuration géographique mixte, articulant un pôle urbain structurant autour de Saumur (26 074 habitants³) et un ensemble de communes rurales et semi-rurales aux besoins de santé spécifiques.

Dès sa création, le Conseil d'Administration a défini les limites territoriales en s'appuyant sur les flux de patientèle et les habitudes d'accès aux soins, en cohérence avec l'implantation des centres hospitaliers, d'une clinique et de plusieurs structures médico-sociales. Ce périmètre, identique à celui de l'agglomération Saumur Val de Loire, traduit une volonté de pertinence sanitaire plutôt qu'une logique purement administrative, une orientation qui a pleinement guidé les actions menées au cours de ces cinq années.



1 Carto Santé - INSEE FNPS - ORS

2 Données INSEE 2022

3 Données INSEE 2022

Gouvernance et fonctionnement

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grand Saumurois est présidée par **Dr François ADÈS**, médecin généraliste **depuis 2023**.

L'association est gérée par un **Conseil d'Administration** composé de 12 membres : professionnels de santé, partenaires du secteur médico-social et un représentant des usagers. Cette instance s'appuie sur des groupes de travail thématiques qui constituent le moteur opérationnel des projets menés sur le territoire.

Le pilotage au quotidien est assuré par un **bureau de 5 membres élus**, chargés de la représentation de l'association, de la préparation des décisions, du suivi des projets et de l'animation des travaux du Conseil d'Administration.

Pour accompagner le développement de la CPTS, **l'équipe salariée** s'est progressivement structurée et compte aujourd'hui quatre collaboratrices : une directrice, une coordinatrice, une chargée de communication et une chargée administrative.

Actions et bénéfices

Depuis sa création, la CPTS du Grand Saumurois œuvre à structurer des **parcours de soins plus fluides**, à favoriser le **partage d'information entre acteurs** et à organiser la continuité et la **permanence des soins** sur le territoire.

L'accès aux soins constitue une priorité constante. En cinq ans, une organisation locale dédiée aux **soins non programmés** a été déployée, et de nouvelles initiatives voient le jour en **2025-2026**, notamment la mise en place d'une **liste d'attente pour les patients sans médecin traitant**.

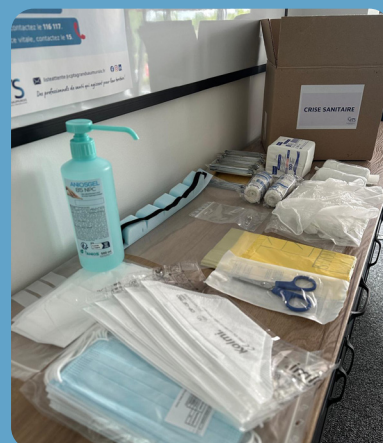
Au fil de ces cinq années, la CPTS a progressivement déployé un ensemble d'actions structurantes : mise en place d'**outils de coordination**, création de groupes de travail spécialisés, actions de **prévention en milieu scolaire et auprès du grand public, ateliers et formations** pour les professionnels de santé, organisation d'événements favorisant les **rencontres interprofessionnelles**, groupes de parole et journées de **sensibilisation**.

Ces actions produisent des effets concrets et mesurables. Pour les professionnels de santé, elles se traduisent par un renforcement du lien interprofessionnel, une meilleure connaissance des ressources locales, une dynamique de projet stimulante, une **attractivité accrue du territoire** pour les jeunes praticiens et une participation à des programmes régionaux tels qu'**ICOPE Pays de la Loire**. Pour la population, elles se concrétisent par des patients mieux suivis et accompagnés, et une communauté mieux informée en matière de santé.



Depuis 2023, une mission spécifique « Crise Sanitaire » a été créée, visant à structurer un plan de préparation à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.

Première concrétisation de cette démarche : la mise à disposition, en 2024, d'un kit d'urgence destiné aux professionnels de santé du territoire.



Coordonnées et ancrage local

Depuis 2025, le siège social de la CPTS est installé dans la ZAC du Champ Blanchard, Immeuble Le Millenium, 49400 Distré, au sein d'un espace dédié baptisé « **La Synapse** », un nom illustrant la vocation de lien et de mise en réseau qui est au cœur du projet associatif.



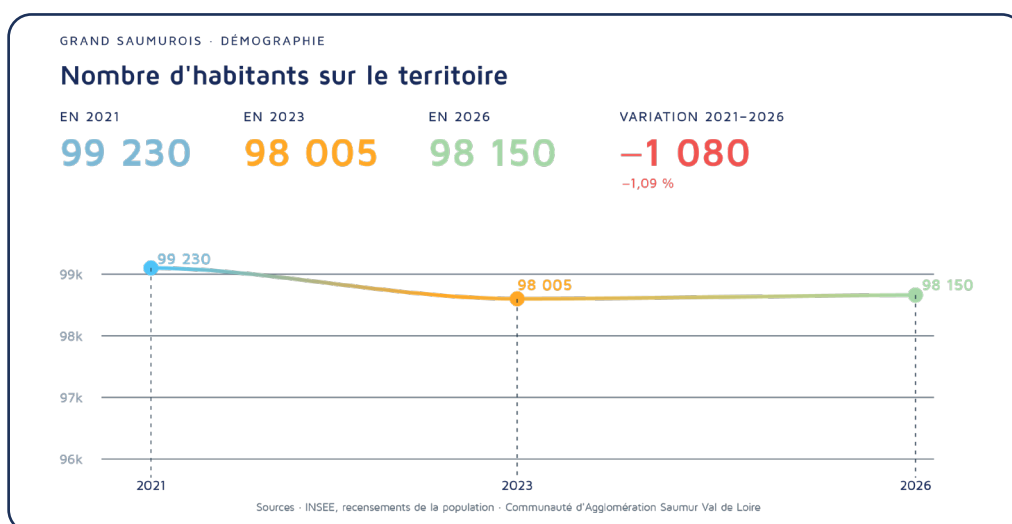
L'association repose sur le principe de l'adhésion volontaire. Chaque professionnel de santé du territoire est libre de participer voire de rejoindre la CPTS et de s'impliquer, selon ses disponibilités et ses centres d'intérêt, dans les groupes de travail et les projets en cours.

La cotisation annuelle est fixée à 10 euros pour les professionnels de santé et à 50 euros pour les partenaires.

UN TERRITOIRE EN TRANSITION

Modifications démographiques

Le territoire de la CPTS du Grand Saumurois est resté stable **depuis 2021**, couvrant ses 45 communes sans modification de périmètre. La population, qui s'élevait à **99 236¹ habitants à la création de la structure**, est de **98 152 habitants en 2026²**, reflétant une légère diminution démographique caractéristique des territoires ruraux et semi-ruraux.



Sur ces cinq dernières années, la population du territoire est restée globalement stable, avec une très légère baisse. Cette évolution s'explique par **un solde naturel et migratoire négatif³** : les décès sont plus nombreux que les naissances, et les départs excèdent les arrivées. Cette évolution démographique défavorable accentue un vieillissement déjà marqué de la population, et renforce la pertinence de l'action de la CPTS pour maintenir une offre de soins adaptée sur ce territoire.

Description de l'offre de soins des structures

Le territoire, majoritairement rural et sous-dense, est structuré autour du pôle central de Saumur. En cinq ans, l'offre de soins s'est consolidée et se compose aujourd'hui de⁴ :

- 3 centres hospitaliers
- 1 clinique
- 5 Maisons de Santé Pluridisciplinaires
- 3 centres de santé (Dentaires, Infirmiers, Médicaux)
- 13 Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes et 4 résidences seniors
- 3 Service de Soins Infirmiers à Domicile
- 1 service d'Hospitalisation à Domicile
- 1 CLIC (Centre local d'information et de coordination) devenu CIAS (Centre intercommunal action sociale)

Les flux de patientèle sont organisés de manière coordonnée entre ces différentes structures.

1 Profil Santé 2021 - CPTS Grand Saumurois

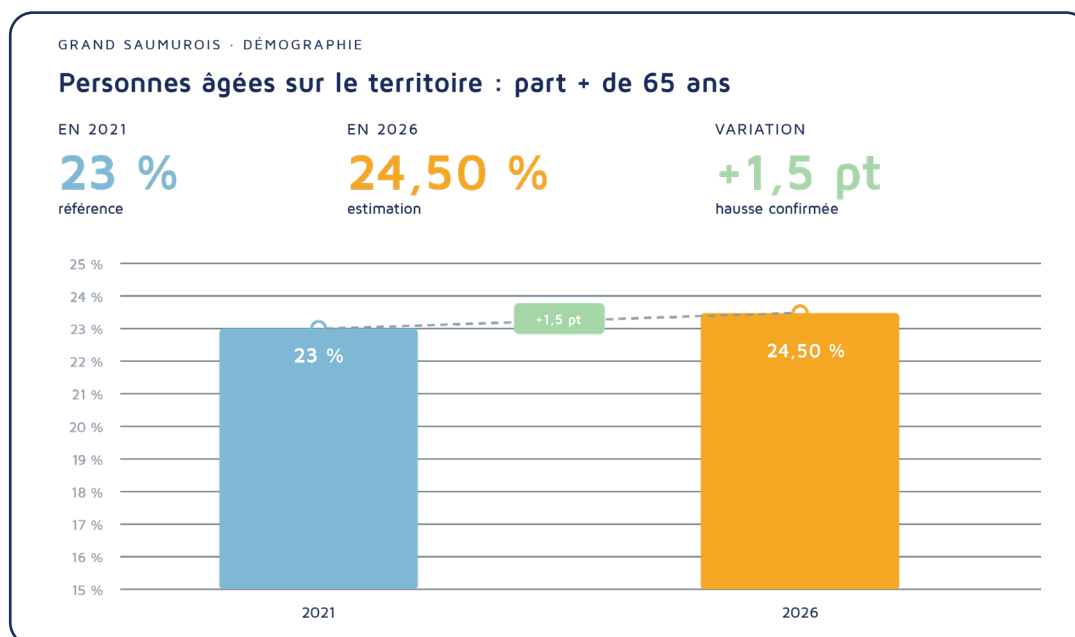
2 ReZone CPTS 2026

3 Profil Santé 2021 - CPTS Grand Saumurois

4 RéZone CPTS - Data.gouv.fr - FINESS Géographique (au 07/01/2026)

Vieillessement de la population

Le vieillissement de la population constitue l'une des tendances de fond observées sur la période. La part des personnes de 65 ans et plus progresse de manière continue : elle s'établissait à **23 % en 2021**¹ (déjà supérieure à la moyenne nationale de 20 %) pour atteindre **24,5 % en 2026**². Cette réalité démographique oriente directement les priorités de la CPTS en matière de parcours de soins, de prévention et d'accompagnement des populations fragiles.



Évolution de l'offre de soins libérale

À l'inverse de la tendance démographique, le territoire enregistre une évolution résolument positive du nombre de professionnels de santé libéraux.

En cinq ans, leurs effectifs sont passés de **416 en 2021** à **450 en 2026**³, soit **une hausse de 8.2%**. Ce chiffre regroupe les médecins généralistes, aides-soignants, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures-podologues et sages-femmes.

En intégrant également les médecins spécialistes, orthodontistes, psychologues, diététiciens et psychomotriciens, le nombre total de professionnels de santé libéraux atteint **552 en 2026**.

1 Profil Santé 2021 – CPTS Grand Saumurois

2 RéZone CPTS – Données INSEE (MAJ 2025 – Recensement 2022)

3 Carto Santé – INSEE FNPS

Modifications socio-économiques

La fragilité sociale constitue une réalité structurelle du territoire. **En 2021, 24 % des personnes âgées de 25 à 64 ans¹ présentaient un niveau de formation faible**, inférieur au CAP ou BEP, ce qui place le Grand Saumurois dans une situation de vulnérabilité sociale notable.

Le taux de chômage, qui s'établissait à **28 % en 2021 pour les 18-24 ans²**, reste élevé **en 2025 : les jeunes de moins de 26 ans représentent 20,3 %³** des demandeurs d'emploi en Maine-et-Loire, sans effacer les inégalités sociales de santé qui restent un enjeu central pour la CPTS.

À titre de comparaison, **en 2021**, le **taux de chômage des 18-24 ans s'élevait à 26 % dans le Maine-et-Loire** et à **25 % dans la région Pays de la Loire**, des niveaux proches de celui observé sur le territoire saumurois à la même période⁴.

En 2021, 13% des allocataires de la CAF du territoire étaient couverts par le RSA, un taux supérieur à la moyenne nationale et départementale qui s'élevait à 9%⁵.

Flux de patientèle

Le **Centre Hospitalier de Saumur** joue un rôle structurant bien au-delà des frontières du territoire. **En 2021, plus de 80 % des patients hospitalisés provenaient du Maine-et-Loire**, auxquels s'ajoutaient environ 11 % en provenance des Deux-Sèvres⁶, ainsi que des patients d'Indre-et-Loire. Cette attractivité supra territoriale témoigne du rayonnement de l'établissement et de la nécessité d'une coordination pensée à l'échelle des bassins de vie réels, au-delà des seules limites administratives.

Tensions sur certaines professions de santé

Malgré la progression globale du nombre de professionnels de santé libéraux, le territoire reste classé comme fortement sous-doté⁷, avec des tensions persistantes sur plusieurs professions. Les professionnels de santé sont particulièrement confrontés à un vieillissement des praticiens et font face à des difficultés de remplacement et de reprise de patientèle.

1 Profil Santé 2021

2 Profil Santé 2021

3 Observatoire régional de l'emploi des Pays de la Loire, décembre 2025

4 Profil Santé 2021

5 Profil Santé 2021

6 Rapport d'activité 2021 du Centre Hospitalier de Saumur

7 Santé.Gouv maj 12.02.2026

DIAGNOSTIC APPROFONDI DES ENJEUX

Besoins identifiés en 2021 :

À sa création en 2021, la CPTS du Grand Saumurois a structuré son projet de santé autour de cinq enjeux majeurs, identifiés comme prioritaires pour répondre aux besoins du territoire.



L'accès au médecin traitant constituait une préoccupation immédiate : face à un nombre de médecins insuffisant au regard des besoins émergents, une proportion significative de la population se trouvait sans suivi médical régulier. L'objectif était de garantir à chaque habitant la possibilité d'un suivi médical continu.



La coordination ville-hôpital représentait un défi structurel, avec la nécessité de fluidifier la circulation de l'information médicale entre les cabinets libéraux, les établissements hospitaliers et les services médico-sociaux, pour renforcer la cohérence des prises en charge.



Le parcours des personnes âgées s'imposait comme un enjeu croissant, dans un territoire déjà marqué par un vieillissement avancé de sa population. La coordination entre soins à domicile, EHPAD et suivi médical s'avérait indispensable pour garantir un accompagnement global et adapté aux seniors.



Le développement de la prévention et de l'éducation à la santé constituait un axe fondateur, avec la volonté de structurer des actions d'information et de sensibilisation à destination de la population.



L'attractivité du territoire représentait un enjeu stratégique à long terme : attirer de jeunes professionnels de santé, encourager les nouvelles installations et compenser les départs en retraite afin de maintenir, voire de renforcer, l'offre de soins locale.

Besoins émergents depuis 2021 :

Au-delà des enjeux fondateurs, la CPTS du Grand Saumurois a su intégrer progressivement de nouveaux défis, apparus ou renforcés au cours de ces cinq années d'exercice.



L'**amélioration des conditions d'exercice** reste un fil conducteur constant de l'action de la CPTS. Faciliter la **coordination entre professionnels**, réduire les lourdeurs administratives et renforcer les **liens interprofessionnels** sont autant de leviers qui contribuent à la fois à la **qualité des soins** et à l'**attractivité durable du territoire**.



La **santé environnementale** s'affirme quant à elle comme un enjeu émergent, dont l'influence sur l'état de santé global de la population est de mieux en mieux documentée. Des actions de sensibilisation (autour de l'urbanisme, des risques environnementaux et de leurs impacts sur la santé) ont progressivement trouvé leur place dans les initiatives portées par la CPTS.



La **santé mentale** est progressivement reconnue comme un besoin croissant sur le territoire, particulièrement chez les jeunes et les personnes vulnérables. En réponse, la CPTS a intégré cet enjeu dans ses stratégies de prévention, contribuant à une prise en charge plus globale et moins cloisonnée de la santé des habitants.



Le **numérique en santé** s'est imposé comme un axe de travail incontournable, porté par la modernisation des pratiques et l'essor des outils numériques. La CPTS s'est engagée à accompagner les professionnels de santé dans l'appropriation de ces outils au quotidien, pour en faire de véritables leviers de coordination et d'accès aux soins.

Besoins constatés en 2026 :

Cinq ans après sa création, certains défis demeurent au cœur de l'action de la CPTS, tandis que de nouvelles priorités se sont affirmées au fil du temps.



L'accès au médecin traitant reste l'enjeu le plus prégnant avec une démographie médicale tendue. En 2026, parmi les patients de 17 ans et plus, 8,6 % n'ont pas de médecin traitant, soit 6 730 personnes sur 78 000 — dont 630 patients de 70 ans et plus, représentant 4,3 % de cette tranche d'âge. Si ce chiffre marque une légère amélioration par rapport aux 7 280 patients sans médecin traitant recensés en 2021, il confirme que l'offre de soins primaires reste insuffisante et que cet enjeu continuera de mobiliser la CPTS dans les années à venir.

L'accès aux soins pour les dentistes, les kinésithérapeutes, les orthophonistes, les médecins spécialistes, est tendu. Le remplacement des professionnels de santé est problématique.



La coordination sanitaire et sociale demeure indispensable, exigeant une collaboration toujours plus étroite entre les différents services intervenant auprès des patients.



Le parcours des personnes âgées et la prévention des chutes s'imposent comme une priorité renforcée, dans un territoire où le vieillissement de la population se traduit par des besoins de soins plus fréquents et plus complexes.



L'accessibilité des soins non programmés est devenue un axe structurant à part entière, face à l'augmentation continue des consultations urgentes et imprévues sur le territoire.



La fragilité sociale reste une réalité tenace à laquelle la CPTS doit rester vigilante.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS MENÉES

ACTION N°1 · FAVORISER LA PRÉVENTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU TERRITOIRE

Inscrite comme Action n°1 du projet de santé, cet axe est une priorité pour le territoire de la CPTS Grand Saumurois.

Les établissements scolaires constituent en effet un cadre idéal pour intervenir au plus près des jeunes, enfants et adolescents, et les sensibiliser aux enjeux de santé dès le plus jeune âge, favorisant ainsi l'adoption de comportements favorables à leur bien-être sur le long terme.

Communication et promotion de la CPTS

Depuis 2021, la CPTS Grand Saumurois intervient auprès des instituts de formation et des facultés du territoire pour faire connaître ses actions. En cinq ans, ce sont ainsi 6 interventions qui ont été réalisées dans 4 établissements de formation différents, allant des facultés de pharmacie aux écoles de kinésithérapie et d'infirmiers, témoignant d'un engagement important auprès des futurs professionnels de santé du territoire.

Prévention en établissements scolaires

En matière de prévention **bucco-dentaire**, des actions sont menées depuis 2021 dans plusieurs écoles primaires du territoire. En cinq ans, ce sont 10 interventions qui ont été réalisées auprès d'environ 250 élèves de primaire, accompagnées de la création d'un kit de prévention dédié. Un groupe de travail spécifique a par ailleurs été constitué, réunissant 5 participants lors de 8 réunions entre 2023 et 2026.

Sur la thématique des **perturbateurs endocriniens**, la CPTS intervient depuis 2023 auprès des élèves et des personnels scolaires, réalisant 6 interventions auprès des élèves et 1 intervention auprès du personnel scolaire. Ces actions touchent chaque année un public croissant, avec notamment des ateliers ludiques auprès de 14 classes de 5ème et des interventions auprès de lycéens, représentant environ 450 élèves sensibilisés sur l'ensemble de la période.

Concernant la prévention des **cancers**, des ateliers d'auto-dépistage mammaire sont proposés depuis 2024 dans les établissements de formation du territoire. À ce jour, 3 ateliers ont été organisés en milieu scolaire et universitaire, touchant au total près de 100 personnes.

La CPTS s'engage également sur des sujets tels que la sensibilisation au **handicap**, avec une intervention menée en 2025-2026 auprès de 25 lycéens autour du thème « Voir le handicap autrement grâce au sport », la prévention des **violences conjugales et intrafamiliales**, avec 3 ateliers organisés auprès d'une centaine de lycéens depuis 2023, ainsi que la **santé mentale**, avec une première intervention en établissement de formation en 2025-2026.



Prévention Perturbateurs Endocriniens
- Lycée Sadi Carnot



Prévention égalité homme-femme
- T'Cap T'Pro

Prévention en milieu périscolaire

La prévention **bucco-dentaire** est déployée **depuis 2024** au sein de structures sportives du territoire, notamment les clubs de football du Grand Saumurois. À ce jour, 4 interventions ont été réalisées, touchant plus d'une centaine de jeunes.

La sensibilisation aux **perturbateurs endocriniens** est également menée **depuis 2024** dans ces mêmes structures. Elle a donné lieu à 3 interventions, auprès d'environ 80 jeunes.



Support de communication sur les perturbateurs endocriniens

Prévention auprès du grand public

Dès 2023, des soirées de sensibilisation **bucco-dentaire** ont été organisées à destination du grand public, ainsi qu'une intervention auprès des résidents d'EHPAD du territoire.

Depuis 2022, la CPTS s'est engagée dans la sensibilisation au **dépistage des cancers**, à travers la diffusion d'affiches et d'actions de communication. C'est à partir de 2023 que les premières actions concrètes ont été déployées, dont 4 ateliers d'auto-dépistage mammaire.

Dès 2022, une soirée de prévention sur les **perturbateurs endocriniens** ouverte au grand public a été organisée au lycée Sadi-Carnot de Saumur. Une journée de prévention a également été menée en partenariat avec le Centre Hospitalier de Saumur. Ces événements ont été complétés par une soirée-conférence dédiée aux cancers du sein, colorectal et de l'utérus au Dôme de Saumur. Une charte villes et territoires sans perturbateurs endocriniens a été signée pour engager les structures dans la lutte contre les bisphénols A, phtalates et autres parabènes.

En 2024-2025, une soirée de sensibilisation sur l'addiction à l'alcool a été organisée en partenariat avec ALIA, une journée de prévention avec le Centre Hospitalier de Saumur a également eu lieu, réunissant 83 personnes dans la journée et 60 personnes lors de la conférence en soirée.

À partir de 2025, la CPTS a élargi ses actions autour du bien-être et des comportements à risque en proposant un atelier de sensibilisation à **la santé mentale**.

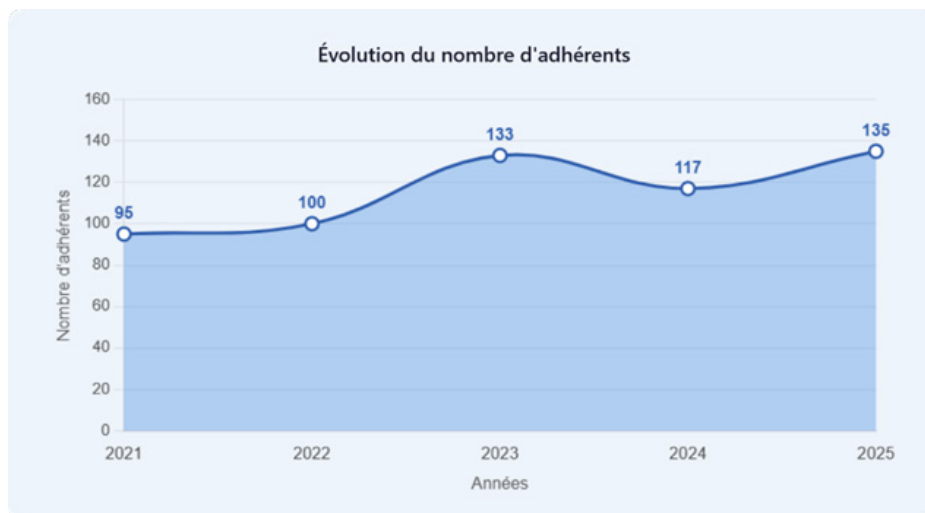
ACTION N°2 · AMÉLIORER L'INTERCONNAISSANCE ET LA COMMUNICATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Dans le cadre de cette deuxième action, la CPTS du Grand Saumurois œuvre à renforcer les liens entre les professionnels de santé du territoire, convaincue qu'une meilleure connaissance mutuelle favorise la collaboration et la qualité de la prise en charge des patients. En facilitant les échanges et les temps de rencontre, elle contribue à décloisonner les pratiques et à construire un réseau de soins plus cohérent.

Adhésions à la CPTS

Le suivi des adhésions, réalisé via les plateformes HelloAsso et Plexus, s'accompagne de l'élaboration de questionnaires permettant de recueillir les attentes des adhérents et d'adapter au mieux les actions de la CPTS à leurs besoins.

L'évolution du nombre d'adhérents sur la période est illustrée dans le graphique ci-dessous.



Communication et rayonnement de la CPTS

De 2021 à 2026, la CPTS a progressivement construit et développé sa stratégie de communication, en s'appuyant sur une diversité de canaux et d'outils.

Sur le plan numérique, elle a ouvert et animé ses **comptes sur les réseaux sociaux**, dès 2021, avec Facebook, LinkedIn, Twitter puis Instagram l'année suivante, et lancé une **newsletter mensuelle** à destination de ses adhérents. Plus récemment, la création d'une chaîne YouTube et le développement de contenus vidéo sont venus enrichir et diversifier cette présence numérique.

En parallèle, la CPTS a bénéficié d'une visibilité croissante dans la **presse locale**, avec de nombreux articles publiés dans le Courrier de l'Ouest et Le Kiosque, relatant ses actions et temps forts.

Tout au long de cette période, la CPTS a également assuré la communication autour du déploiement et de l'usage de la **plateforme CITANA** auprès des professionnels du territoire.

RÉSEAUX SOCIAUX — DÉBUT 2026

Instagram
416
abonnés

Facebook
453
abonnés

LinkedIn
1 018
abonnés

NEWSLETTER MENSUELLE

Destinataires :
310
professionnels de santé
envoi mensuel

Taux d'ouverture
≈ 65 %

État des lieux de la présence numérique de la CPTS - mars 2026

Temps médical

Depuis 2022, la CPTS a organisé plusieurs actions à destination des professionnels de santé médicaux et paramédicaux autour du thème du **gain de temps médical**.

Une première soirée de présentation des différents métiers d'appui aux médecins a posé les bases de cette réflexion collective.

Ces initiatives se sont poursuivies avec l'organisation d'une soirée dédiée aux Infirmiers en Pratique Avancée au Centre Hospitalier de Doué-en-Anjou, d'un webinaire intitulé « Optimisation du temps médical », et plus récemment de la création d'une infographie synthétisant les leviers de gain de temps médical.

Accueil des stagiaires

La CPTS a structuré l'**accompagnement des stagiaires et de leurs maîtres de stage**, en initiant **dès 2021** une réunion avec les coordinateurs des CPTS des Pays de la Loire, posant ainsi les bases de cette démarche. Des soirées réunissant maîtres de stage et stagiaires ont ensuite été organisées, permettant de favoriser les échanges et le partage d'expériences.

En 2023, la diffusion d'un **passport de stage pluriprofessionnel** est venue concrétiser cet accompagnement, en encourageant les stagiaires à effectuer un parcours de stage auprès de différents professionnels de santé. Puis **en 2025**, un livret suivi d'un questionnaire d'évaluation ont été mis en place afin de mesurer l'impact de cet outil et d'en améliorer le contenu.

Formations et réunions des professionnels de santé

Dès 2022, la CPTS s'est engagée dans l'expérimentation régionale **ICOPE Pays de la Loire**, portée au niveau national sur trois ans. Cette dynamique s'est mise en place avec la **formation d'une vingtaine de professionnels de santé**, puis renforcée avec l'organisation de réunions mensuelles de coordination avec le groupe de travail, permettant de favoriser la cohésion entre les professionnels de santé, jusqu'à la généralisation de l'expérimentation **prévue en 2026**.

La CPTS a également participé chaque année **depuis 2023** aux **journées nationales de la FCPTS**, se déplaçant successivement à Auxerre, Tours et Montpellier, témoignant d'un engagement constant au sein du réseau national des CPTS.

Plusieurs **soirées interprofessionnelles** ont été organisées, les thématiques abordées ont évolué au fil des années, débutant par une présentation des rôles et missions des acteurs de santé tels qu'ASALEE, les IPA et les assistants médicaux, pour s'élargir ensuite à des sujets tels que la sédation en soins palliatifs et la gestion de l'agressivité. Un parcours d'intégration multi-profession pour faire découvrir les liens qui existent entre les professionnels de santé du territoire et développer la compréhension des professions a également eu lieu **en 2022**.

Par ailleurs, des actions ont été menées en **partenariat avec l'ICO** dans le cadre du **programme HECTOR**, avec au total 6 formations, 2 soirées et 7 webinaires organisés à destination des professionnels du territoire.

Crise sanitaire

Depuis 2023, la CPTS a développé une nouvelle mission dédiée à la **Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE)**, en élaborant un plan de préparation à la gestion de crise sanitaire, en lien avec les parties prenantes du territoire, notamment les MSP.

Dans ce cadre, **600 kits de crise sanitaire** ont été constitués et distribués directement dans les cabinets des professionnels de santé libéraux en 2025.

Une **démarche participative** a également été engagée auprès des professionnels de santé, à travers un questionnaire visant à identifier leurs besoins spécifiques en matière de formation et de matériel.



Conférence santé mentale - CH Saumur



Fresque de la santé mentale - Campus Balzac

Cybersécurité et numérique en santé

De 2023 à 2026, la CPTS a organisé une série d'**ateliers dédiés à la cybersécurité** à destination des professionnels de santé. Ces actions se sont progressivement intensifiées, avec au total 9 ateliers mis en place, dont un en partenariat avec le GCS e-santé.

Elles ont également été complétées par une soirée thématique sur la cybersécurité et l'intelligence artificielle dans la pratique des professionnels de santé, ainsi que par la **diffusion du livret « Tous Cyber Vigilants »** publié par l'URPS Kinés Pays de la Loire.

Santé mentale

Depuis 2022, la CPTS aborde régulièrement la thématique de l'**épuisement professionnel** à travers 3 ateliers et soirées de prévention, réunissant en tout une cinquantaine de professionnels de santé.

Depuis 2023, la CPTS propose également des **soirées ciné-débat** abordant des sujets sensibles tels que le deuil périnatal, l'AVC, la bipolarité et l'empathie des soignants. Au total, 4 soirées ont été organisées, réunissant près de 180 personnes, constituant un espace d'échange et de réflexion apprécié des professionnels du territoire.

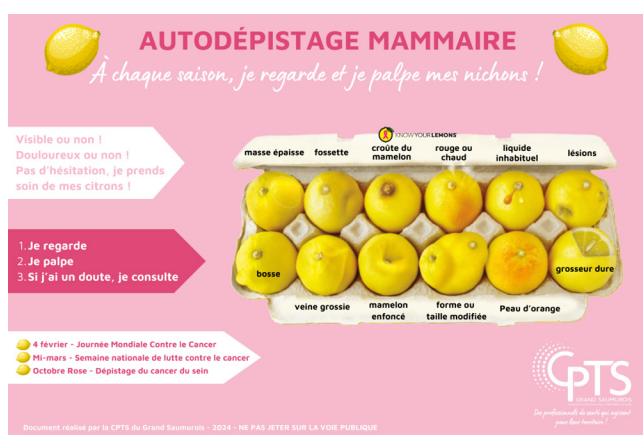
Parallèlement, des **formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)** sont organisées depuis 2023, avec 4 sessions réalisées à ce jour, permettant de former une soixantaine de secouristes en santé mentale. Une formation SURFE (programme de prévention et de récupération du burn out) a également été proposée en 2024-2025.

Enfin, en 2025-2026, la CPTS a enrichi son offre avec l'organisation de deux **groupes de parole**, la création d'une **fresque santé mentale** et la réalisation d'un **micro-trottoir**, dans l'objectif d'ouvrir le dialogue autour de la santé psychique auprès du grand public. Cette dynamique s'est également concrétisée par l'obtention du **label « Parlons Santé Mentale »**, pour les actions réalisés lors des semaines nationales d'information à la santé mentale (SISM).

Obésité et surpoids

La CPTS a mis en place un groupe de travail dédié à l'obésité afin de sensibiliser les professionnels de santé. Le groupe de travail obésité-surpoids s'est réuni à 9 reprises, **entre 2024 et 2026**, rassemblant à chaque séance environ 5 participants aux profils complémentaires — diététiciens, psychomotricien, infirmier et psychanalyste.

Ces travaux ont abouti à deux actions lors de la **Journée mondiale de lutte contre l'obésité, en 2024 puis en 2025**, une intervention à l'IFSI au cours de l'année **2025-2026** et une formation à la **fresque de l'obésité** en 2026.



Plaque de sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Prévention des cancers

Dans le cadre de la lutte contre le **cancer du sein**, la CPTS s'est mobilisée chaque année pour la campagne Octobre Rose, en organisant une journée de sensibilisation **en 2022**, en participant à la course **en 2023**, puis en prenant en charge l'achat des tee-shirts aux couleurs d'Octobre Rose **en 2024**.

La sensibilisation au dépistage du **cancer colorectal** s'est concrétisée **à partir de 2022** à travers deux campagnes : Mars Bleu, pour laquelle des affiches et des flyers ont été créés, et Juin Vert, qui a donné lieu aux mêmes supports de communication, complétés par la tenue d'un stand de prévention puis par l'animation d'un atelier de sensibilisation sur le marché de Saumur.

En matière de supports d'information sur le dépistage, des plaquettes d'auto-dépistage mammaire ont été créées en 2023 puis en 2024, ainsi qu'un kakémono. La CPTS a également fait l'acquisition d'un kit comprenant un buste d'autopalpation mammaire, afin de faciliter la sensibilisation du grand public au dépistage du cancer du sein.

La CPTS a par ailleurs tissé des liens **dès 2021** avec les associations Re-belles Roses et Dragon Ladies, engagées auprès des femmes touchées par le cancer du sein, avant d'organiser **en 2023** deux réunions de préparation afin de structurer les actions collectives.



Troubles du neurodéveloppement

Le groupe de travail dédié aux TND, s'est réuni à quatre reprises en **2025-2026** avec six à huit participants, avec pour objectif de sensibiliser les professionnels de santé à leur repérage et à leur prise en charge.

Plusieurs actions ont été menées **en 2023** et **en 2024**, notamment une soirée d'information avec la création d'une plaquette d'information, ainsi que l'organisation de **deux formations pluriprofessionnelles** sur le parcours et l'orientation des enfants présentant des TND, ayant réuni une soixantaine de professionnels de santé et des enseignants.

Addictologie

Concernant l'addictologie, trois **petits déjeuners** ont été organisés **depuis 2022**, en lien avec les partenaires locaux, notamment **ALIA**, interlocuteur principal de la CPTS sur cette thématique, et le **CAAD 49** (Comité des Acteurs en Addictologie du Maine et Loire). Ces rencontres ont permis de tisser et de renforcer les liens entre les professionnels de santé et les structures spécialisées du territoire.

Perturbateurs endocriniens

La CPTS a engagé des actions de prévention dédiées aux perturbateurs endocriniens, concrétisées par la signature d'une Charte en 2024-2025.

Violences

Depuis 2024, la CPTS travaille avec les acteurs concernés autour de la **lutte contre les violences faites aux femmes**.

Une première **journée de sensibilisation** organisée au château de Saumur a réuni plus d'une soixantaine de personnes. Cette dynamique s'est ensuite amplifiée avec l'organisation de deux manifestations, la **journée REPROF** et une nouvelle journée de lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que la signature d'une **convention avec la mairie de Saumur** portant sur un contrat local de coordination et de mobilisation.

ACTION N°3 · RENFORCER LA COORDINATION ET LA COMMUNICATION ENTRE LES PROFESSIONNELS DE VILLE ET LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Dans le cadre de l'action n°3, rapprocher les professionnels de ville et les établissements de santé est une condition essentielle pour éviter les ruptures de parcours et assurer à chaque patient une prise en charge fluide et cohérente. La CPTS Grand Saumurois s'attache à créer les conditions de cet échange, en favorisant la circulation de l'information et la collaboration entre tous les acteurs impliqués dans le soin.

Lien ville-établissement

Dès 2022, un groupe de travail Ville-Établissements a été constitué afin d'assurer la coordination entre les acteurs de la ville et les établissements de santé, avec pour objectif principal d'**améliorer la continuité du parcours des personnes âgées**. Ce groupe s'est réuni deux fois par an, rassemblant à chaque séance 6 à 8 participants.

Au fil des années, ces travaux collaboratifs ont permis d'aboutir à des réalisations concrètes comme la création de la **Carte à Dom'** pour faciliter la coordination des acteurs du territoire, la création d'une **fiche de liaison** destinée à fluidifier les entrées et sorties d'hospitalisation sur les sites de Saumur et Doué, et enfin la signature d'une **convention de territoire Douessin-Gennois 2026-2031**, qui vient formaliser et pérenniser les engagements partenariaux construits tout au long de cette période.

Adhésions à la CPTS

De 2021 à 2026, un travail continu d'accueil et d'animation a été mené pour intégrer les nouveaux adhérents et renforcer la cohésion du groupe.

En amont, deux réunions de préparation avaient réuni 75 participants dès 2021, posant les bases de la dynamique collective. Par la suite, à partir de 2023, trois soirées d'accueil dédiées aux nouveaux arrivants ont été organisées, rassemblant environ 80 personnes au total.

Ces temps forts ont été complétés par une activité Escape Game, proposée en deux sessions et ayant mobilisé 14 participants, offrant un cadre ludique et convivial pour favoriser les liens entre adhérents. En parallèle, 9 Afterwork mensuels ont été instaurés pour maintenir une dynamique de rencontres régulières. **Objectif Santé à Saumur** a également constitué un temps fort de la vie du réseau, avec une soirée de lancement au théâtre Le Dôme rassemblant environ 100 personnes en 2022, suivie d'une édition ultérieure ayant réuni 47 participants en 2024.



OSS 2024



OSS 2022



Afterwork 2026

Relations aux usagers

Un groupe de travail réunissant professionnels de santé et usagers a été créé en 2022, avec une première réunion rassemblant une vingtaine de personnes issues de quatre associations d'usagers du territoire : Re'Belles Roses, Dragon Ladies, la Ligue contre le cancer et France ADOT 49. Ce groupe s'est ensuite réuni à quatre reprises entre 2023 et 2025.

Ces travaux collaboratifs ont abouti à l'élaboration et à la diffusion d'une charte de respect mutuel entre patients et professionnels de santé, placée dans différents locaux de santé du territoire, et dont le taux d'affichage dans les cabinets témoigne d'une bonne appropriation par les professionnels.

CHARTE PATIENT - PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Cette charte a pour objet de rappeler, dans le cadre d'une relation de confiance, l'importance des engagements mutuels entre le patient et le professionnel de santé.

INFORMATIONS ET COOPÉRATION MUTUELLE

Le professionnel de santé s'engage à réaliser une écoute active.
Le patient s'engage à donner au professionnel de santé des informations correctes et exhaustives quant à son état de santé, sa consommation de médicaments, ses allergies et ses traitements en cours.

Le professionnel de santé s'engage à déterminer les **nécessités** du patient et à les prioriser conjointement avec ce dernier. Il s'engage à lui fournir les **explications adaptées** afin d'obtenir du patient son **consentement libre et éclairé**.
Le patient s'engage à se montrer **coopératif** dans le cadre du traitement qu'il a accepté. Il se conforme aux **conseils de son professionnel de santé**.

LES RENDEZ-VOUS

Le professionnel de santé s'engage à honorer les **rendez-vous** fixés dans la mesure du possible et à proposer une **solution alternative** en cas d'imprévu ou d'impossibilité.
Le patient s'engage également à honorer son ou ses rendez-vous.
Le patient s'engage à respecter la **disponibilité** du professionnel de santé en annulant son rendez-vous **dès que possible** en cas d'empêchement afin de réduire les délais de prise en charge.

Le **délai des rendez-vous** donnés prendra en compte la disponibilité du professionnel de santé et la situation exposée par le patient.
Le patient s'engage, en dehors d'imprévu, à **anticiper l'organisation de ses rendez-vous**.
Le professionnel de santé s'engage, en dehors d'imprévu, à **anticiper l'organisation des soins**.

LE PRINCIPE D'ÉTHIQUE

Le professionnel de santé, **tout comme le patient**, accepte de ne pas exposer ou soumettre une **pensée en dehors du soin requis**.
Le professionnel de santé, **tout comme le patient** s'engage à respecter le **secret médical**.

Votre professionnel de santé adhère à la charte !

 Du professionnel de santé qui agissent pour leur territoire !

Charte réalisée avec un groupe d'usagers et de professionnels de santé

Version 2025



Flyer de prévention buccodentaire

De 2021 à 2026, la CPTS a assuré la coordination du **Groupe d'Intervention Bucco-Dentaire Territorial**, avec un travail de mise en lien de l'ensemble des acteurs autour d'un outil commun et de développer une approche préventive sur le territoire. Ces travaux ont progressivement conduit à la structuration d'un réseau d'intervention dédié, aboutissant en **2025-2026** au déploiement d'interventions en EHPAD auprès des professionnels de santé. Une soirée sur le thème buccodentaire a aussi été organisée auprès des usagers **en 2025**.

ACTION N°4 · ORGANISER LA RÉPONSE À LA DEMANDE DE SOINS NON PROGRAMMÉS

Dans le cadre de cette action, la CPTS du Grand Saumurois organise sur son territoire une réponse aux soins non programmés, en mobilisant les professionnels de santé de ville pour permettre à chaque patient d'être pris en charge rapidement, évitant ainsi un recours aux services d'urgences et garantissant un accès aux soins de proximité adapté à chaque situation.

SNP : Soins non programmés

Lancés **en 2022**, les SNP Kinés ont été initiés à l'issue de réunions exploratoires menées avec les médecins pour **structurer l'organisation des créneaux**.

La gestion de ces derniers a été optimisée par la mise à disposition de la plateforme CITANA **à partir de 2023**, afin de structurer l'organisation des créneaux SNP. **En 2024**, les kinés ont poursuivi leur engagement avec 210 consultations proposées, dont 47 utilisées, soit un taux moyen de 22 %. **En 2024**, une restructuration de l'offre de créneaux a été adoptée pour coller au mieux aux besoins du territoire.

Sur le plan de la gouvernance, le groupe de travail SNP Kinés s'est réuni à quatre reprises **entre 2023 et 2025**, rassemblant entre 12 et 17 participants, tandis que le groupe SNP Dentistes a tenu 3 réunions sur la même période avec 6 participants.

ACTION N°5 · FAVORISER L'ACCÈS À UN MÉDECIN TRAITANT POUR LA POPULATION DU TERRITOIRE DE LA CPTS

Cette action du projet de santé vise à favoriser l'accès à un médecin traitant pour l'ensemble de la population du territoire, répondant ainsi à l'enjeu majeur de la désertification médicale et garantissant à chaque habitant une prise en charge médicale de qualité, continue et coordonnée, dans le respect du droit fondamental de chacun à bénéficier d'un suivi de santé personnalisé.

Accès médecin traitant

De 2021 à 2026, la CPTS a animé un groupe de travail dédié à l'**accès aux soins**, réunissant 17 participants **dès 2021**, avec pour objectif d'apporter des réponses concrètes à la problématique des patients sans médecin traitant sur le territoire.

La mise en œuvre s'est concrétisée **en 2025** par une réunion de présentation du projet, suivie d'une réunion de coordination pour la mise en place d'**une liste d'attente**, et d'une présentation aux partenaires du territoire afin de fédérer les acteurs autour de cette démarche.

Communication sur l'accès aux soins

Une campagne de communication dédiée à l'accès aux soins a été déployée sur l'ensemble de la période. Lancée **en 2022** avec la création de deux affiches sensibilisant la population à l'importance d'avoir un médecin traitant et à l'**accès aux soins urgents dans le Saumurois**, elle s'est progressivement étoffée.

En 2024, trois affiches ont été diffusées, élargissant le message à la question du **médecin traitant pour les enfants**. **En 2025**, la campagne s'est recentrée sur les patients sans médecin traitant, avec la mise en place d'**une liste d'attente** et une diffusion en présentiel d'affiches et de flyers auprès de l'ensemble des professionnels de santé et des structures du territoire.



Service d'accès aux soins (SAS)

Un **recensement du nombre de médecins participants** et des demandes issues du Service d'Accès aux Soins a été conduit, s'inscrivant dans une collaboration avec l'ADOPS 49, avec laquelle cinq réunions ont été tenues sur l'ensemble de la période **2021-2026**.

EXPÉRIMENTATION ICOPE

Développé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le programme ICOPE (Integrate Care for Old People) est un outil pour repérer les fragilités chez les personnes de plus de 60 ans vivants à domicile et ainsi, retarder leur dépendance.

ICOPE doit permettre au plus grand nombre de **vieillir en bonne santé**. Pour y parvenir, l'OMS propose de suivre l'évolution des capacités intrinsèques qui sont l'ensemble des capacités physiques et mentales d'un individu : **Mobilité, État psychologique, Audition, Vision, Nutrition, Mémoire** et ce afin de repousser la perte d'autonomie des personnes de 60 ans et plus, autonomes et vivant à domicile.



L'inter-URPS des Pays de la Loire, le GHT 44, le GHT 49 et le gérontopôle des Pays de la Loire ont élaboré un dispositif au sein duquel les professionnels de santé libéraux ligériens réalisent **le dépistage et l'évaluation des capacités fonctionnelles des personnes âgées de 60 ans et plus**, non dépendantes et vivant à domicile.

Ce programme de santé publique consiste à favoriser une approche intégrée de la santé qui prend en compte les capacités de la personne, les pathologies associées, l'environnement et le mode de vie. L'objectif est de développer un plan de soins centré sur la personne, en considérant ses souhaits et ses aspirations. L'accent est mis sur le fait que l'utilisateur est acteur de la prise en charge et du suivi.

En 2022, la CPTS du Grand Saumurois s'est engagée dans l'**expérimentation régionale** du programme ICOPE Pays de la Loire avec un portage national sur 3 ans.

L'article 51 a constitué le levier juridique et financier qui a permis de tester, valider puis généraliser le programme ICOPE à l'échelle nationale.

ÉVALUATION DES ACI ACCORDS CONVENTIONNELS INTERPROFESSIONNELS

Chaque année, des objectifs fixes et variables sont validés par la CPAM, l'ARS et la CPTS. Les missions se sont mises en place progressivement.

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Mission 1 Accès aux soins	100 %	95 %	100 %	100 %	100 %
Mission 2 Parcours pluripro.	100 %	100 %	93 %	100 %	100 %
Mission 3 Prévention	100 %	100 %	98 %	100 %	100 %
Mission 5 Qualité et pertinence	100 %	100 %	88 %	100 %	100 %
Mission 6 Accompagnement PS	100 %	100 %	98 %	90 %	100 %
TOTAL	100 %	99 %	95 %	98 %	100 %

L'Accord Conventionnel Interprofessionnel **formalise les engagements** de la CPTS visant à structurer l'exercice coordonné des soins sur le territoire. Il permet d'obtenir un financement dédié au fonctionnement de la structure ainsi qu'à la mise en œuvre des missions définies dans le projet de santé. Il s'agit d'un engagement volontaire de la CPTS à mener des actions structurées, en coordination avec ses partenaires institutionnels : **la CPAM et l'ARS**.

RELATION AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE AU COURS DES CINQ ANNÉES

Dans le cadre de sa mission de coordination, la communauté développe des liens structurés avec les partenaires du territoire, notamment les associations locales engagées dans des actions de prévention. Ils constituent un levier essentiel pour assurer la continuité des parcours de santé et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

Le dialogue avec nos partenaires associatifs (Re'Belles Roses, Dragon Ladies, Ligue contre le cancer et France ADOT 49) a **débuté en 2021-2022**, lors d'une première réunion rassemblant une vingtaine de représentants.

Les professionnels de santé du territoire

Les associations

- Rugby Santé Saumur
- Re-Belles Roses
- Dragon Ladies
- Ligue contre le cancer
- France ADOT 49 - don d'organes
- APF France Handicap
- Association SPS - Soins aux Professionnels de Santé
- ALIA - Association Ligérienne d'Addictologie
- APHASIE AVC 49
- France Victimes 49
- Solidarité Femmes
- Association des femmes battues

Les établissements de formation

- IFSI - École d'infirmiers (Saumur)
- IFAS - Institut de formation d'aides-soignants
- IFM3R - Institut de formation en kinésithérapie (Saint-Sébastien-sur-Loire)
- Université d'Angers - Faculté de santé
- Éducation nationale : école du Sacré Cœur à Vivy, école Soulangier à Doué en Anjou, école Jules Vernes et St Michel Notre Dame à Gennes, Eugène Livet et Notre-Dame à Vernantes, CFA de Saumur, Institution Saint Louis à Saumur, Lycée Duplessis Mornay à Saumur, Lycée Sadi Carnot à Saumur, Campus de Balzac à Saumur

Les établissements de santé

- Centre Hospitalier de Saumur et Longué
- Centre Hospitalier de Doué-en-Anjou
- ICO - Institut de cancérologie de l'Ouest

Les réseaux et fédérations professionnelles de santé

- FCPTS - Fédération des CPTS
- INTER CPTS 49 et INTER CPTS Pays de la Loire
- INTER URPS - Unions Régionales des Professionnels de Santé
- GCS e-santé
- CREHPSY Pays de la Loire - Centre Ressource Handicap Psychique
- Gérotopôle
- MSP - Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

Les institutions et organismes publics

- CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- ARS - Agence Régionale de Santé
- Mairies du territoire (principalement via les CCAS)
- Agglomération
- DAC - Dispositif d'Appui à la Coordination
- PMI / Département / MDD / MDS
- CIAS - Centre Intercommunal d'Actions Sociales
- Collectif SISM Saumur (GEM, UNAFAM, NIGHTLINE, Mission Locale, etc.)

Les établissements de santé

- Centre Hospitalier de Saumur et Longué
- Centre Hospitalier de Doué-en-Anjou
- ICO - Institut de cancérologie de l'Ouest

Les structures spécialisées

- CAAD 49 - Comité des Acteurs en Addictologie du Maine-et-Loire
- CIDFF - Centre Information des Droits des Femmes et des Familles

Les partenaires financiers

- Crédit Mutuel
- AXA
- GPM - Groupe Pasteur Mutualité
- Epona
- Clinique

QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION DE LA CPTS

En février 2025, des questionnaires d'évaluation du fonctionnement et des actions de la CPTS ont été adressés à l'ensemble des personnes ayant adhéré au cours des ciq années du projet de santé, aux partenaires et aux élus.

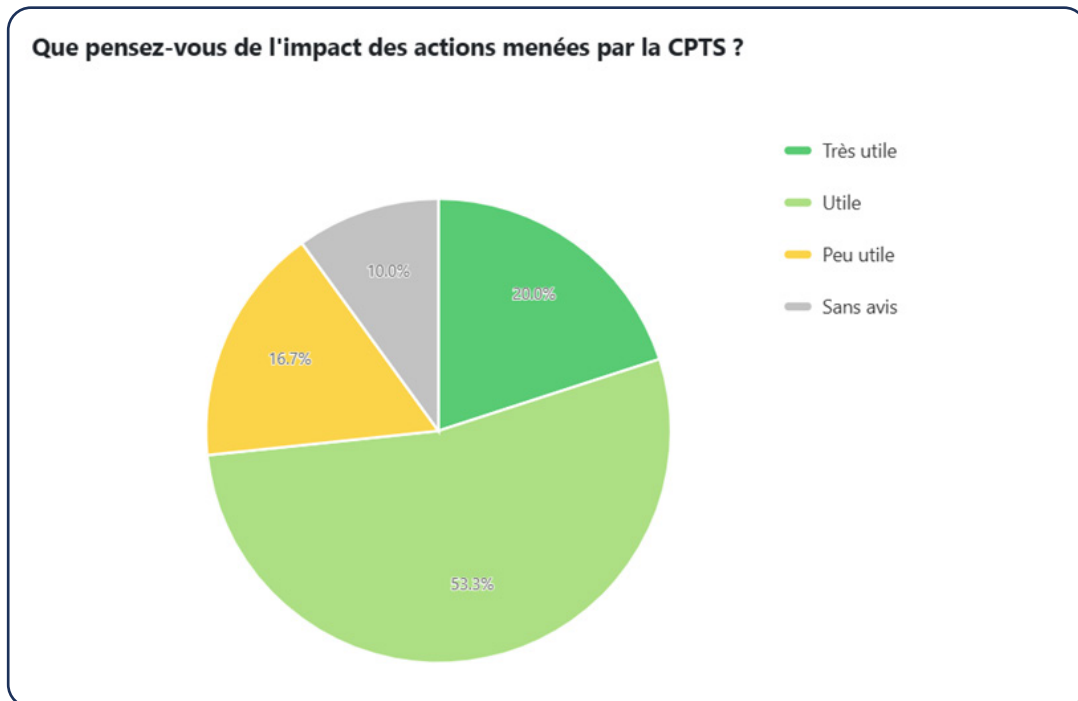
Vision de la CPTS par le Conseil d'Administration et le bureau



Les données présentées dans ce graphique sont issues des réponses au questionnaire diffusé auprès des élus de la CPTS. Elles reflètent des perceptions et ressentis subjectifs en donnant une tendance générale sur les différentes missions.

Vision de la CPTS par les adhérents et les partenaires

Un questionnaire a également été envoyé à l'ensemble des professionnels de santé du territoire, aux adhérents et partenaires afin de recueillir leur ressenti sur les différentes missions et actions menées.



Les résultats témoignent d'**une dynamique globalement positive**, les outils mis à disposition, les groupes de travail et les actions de prévention ont très bien fonctionné, les relations entre les acteurs sont jugées satisfaisantes. Les professionnels de santé sont plutôt bien sensibilisés au parcours ICOPE, et la distribution des kits de crise sanitaire a bien fonctionné mais la CPTS reste insuffisamment préparée à faire face aux situations sanitaires exceptionnelles.

Si la mission de formation est globalement appréciée, son impact sur les pratiques professionnelles reste encore limité. C'est également le cas pour les événements d'accueil des nouveaux professionnels de santé qui, bien qu'accueillis favorablement, s'accompagnent d'actions en faveur du bien-être encore insuffisantes et à renforcer.

Plusieurs **axes de progression pour les années à venir** restent à travailler. La coordination entre les professionnels de santé libéraux et les établissements, ainsi que les professionnels de santé libéraux entre eux doit être renforcée, de même que la visibilité et l'impact des actions de prévention et d'accès aux soins, qui restent encore méconnues. Par ailleurs, l'attractivité du territoire constitue également un axe à approfondir, en lien étroit avec les partenaires locaux.

CONSOLIDATION DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration

2021

- ADES François – Médecin Généraliste
- BARRAULT Gaelle – Infirmière
- CHAS Frédéric – Pharmacien
- COUNY Patrick – Masseur-Kinésithérapeute
- DILLEMANN Florence – Orthophoniste
- FLEURY MENUO Christine – Médecin Généraliste
- GEORGET Lydia – Infirmière
- MASSON Corine – Pharmacienne
- MERIENNE Virginie – Infirmière
- PIERRARD Sophie – Masseur-Kinésithérapeute
- SEBAG Michel – Pharmacien
- SEBAG Sylvie – Pharmacienne
- SEYNAT Christine – Infirmière
- SEYNAT Jean-Christian – Chirurgien-Dentiste
- TOUCHET Emeline – Masseur-Kinésithérapeute

2022

- ADES François – Médecin Généraliste
- BARRAULT Gaelle – Infirmière
- CHAS Frédéric – Pharmacien
- COUNY Patrick – Masseur-Kinésithérapeute
- CROSNIER Alexandre – Masseur-kinésithérapeute
- FLEURY MENUO Christine – Médecin Généraliste
- GEORGET Lydia – Infirmière
- GUERIN Amélie – Médecin Généraliste
- MERIENNE Virginie – Infirmière
- MONTEIRO RODRIGUES Sophie – Infirmière
- PAPIN PUREN Claire – Pharmacienne
- PIERRARD Sophie – Masseur-Kinésithérapeute
- SEYNAT Jean-Christian – Chirurgien-Dentiste
- TOUCHET Emeline – Masseur-Kinésithérapeute

2023

- ADES François – Médecin Généraliste
- BARRAULT Gaele – Infirmière
- COUNY Patrick – Masseur-Kinésithérapeute
- CROSNIER Alexandre – Masseur-kinésithérapeute
- GEORGET Lydia – Infirmière
- GUERIN Amélie – Médecin Généraliste
- MERIENNE Virginie – Infirmière
- MONTEIRO RODRIGUES Sophie – Infirmière
- PAPIN PUREN Claire – Pharmacienne
- PIERRARD Sophie – Masseur-Kinésithérapeute
- SEYNAT Christine – Infirmière
- TOUCHET Emeline – Masseur-Kinésithérapeute

2024

- ADES François – Médecin Généraliste
- BARRAULT Gaele – Infirmière
- CHEVALIER Kévin – Chargé de mission du Centre Hospitalier de Doué en Anjou
- COUNY Patrick – Masseur-Kinésithérapeute
- CROSNIER Alexandre – Masseur-kinésithérapeute
- GEORGET Lydia – Infirmière
- MERIENNE Virginie – Infirmière
- MONTEIRO RODRIGUES Sophie – Infirmière
- PAPIN PUREN Claire – Pharmacienne
- PIERRARD Sophie – Masseur-Kinésithérapeute
- SEYNAT Christine – Infirmière
- TOUCHET Emeline – Masseur-Kinésithérapeute

2025

- ADES François – Médecin Généraliste
- BATEL Alain – Représentant des usagers - Association CADUS, arrivé en octobre
- BERTHOME Laurence – Diététicienne, arrivée en octobre
- CHEVALIER Kévin – Chargé de mission du Centre Hospitalier de Doué en Anjou
- COUNY Patrick – Masseur kinésithérapeute
- CROSNIER Alexandre – Masseur kinésithérapeute
- GEORGET Lydia – Infirmière, jusqu'à octobre
- MERIENNE Virginie – Infirmière
- MONTEIRO RODRIGUES Sophie – Infirmière
- PAPIN PUREN Claire – Pharmacienne
- PICARDAT Beatrice – Infirmière en pratique avancée, arrivée en octobre
- PIERRARD Sophie – Masseur Kinésithérapeute, jusqu'à octobre
- TIADINA Clément – Masseur kinésithérapeute, arrivé en octobre
- TOUCHET Emeline – Masseur kinésithérapeute

2026

- ADES François – Médecin Généraliste
- BATEL Alain – Représentant des usagers – Association CADUS
- BERTHOME Laurence – Diététicienne
- CHEVALIER Kévin – Chargé de mission du Centre Hospitalier de Doué en Anjou
- COUNY Patrick – Masseur kinésithérapeute
- CROSNIER Alexandre – Masseur kinésithérapeute
- GAREL Sylvie – Représentante Médico-sociale
- MERIENNE Virginie – Infirmière
- MONTEIRO RODRIGUES Sophie – Infirmière
- PAPIN PUREN Claire – Pharmacienne
- PICARDAT Béatrice – Infirmière en pratique avancée
- TIADINA Clément – Masseur kinésithérapeute
- TOUCHET Emeline – Masseur kinésithérapeute

Le Bureau

2021

- Co-Présidents : SEYNAT Jean-Christian et CHAS Frédéric
- Vice-Présidente : FLEURY-MENOU Christine
- Secrétaire : SEBAG Michel
- Vice-Secrétaire : GEORGET Lydia
- Trésorière : MASSON Corine
- Vice-Trésorière : TOUCHET Emeline

2022

- Co-Présidents : SEYNAT Jean-Christian et CHAS Frédéric
- Vice-Présidentes : FLEURY-MENOU Christine et BARRAULT Gaëlle
- Secrétaire : PIERRARD Sophie
- Vice-Secrétaire : GUÉRIN Amélie
- Trésorière : TOUCHET Emeline
- Vice-Trésorière : MONTEIRO RODRIGUES Sophie

2023 - 2024

- Président : ADES François
- Vice-Président : COUNY Patrick
- Secrétaire : PIERRARD Sophie
- Vice-Secrétaire : GUÉRIN Amélie
- Trésorière : TOUCHET Emeline
- Vice-Trésorière : MONTEIRO RODRIGUES Sophie

2025 - 2026

- Président : ADES François
- Secrétaire : COUNY Patrick
- Vice-Secrétaire : PICARDAT Béatrice
- Trésorière : TOUCHET Emeline
- Vice-Trésorière : MONTEIRO RODRIGUES Sophie

L'équipe salariée

2021 - 2022

- Coordinatrice : Manon DOGUET (Janvier 2021 - Janvier 2023)
- Assistante administrative (en charge des appels pour SNP Médecins et SNP Kinés) : Laetitia JUNEUX (mars 2022 - octobre 2022)
- Chargée de communication : Capucine NÉEL, arrivée en juin 2022

2023 - 2024

- Coordinatrice : Kathleen LE SQUER, arrivée en mars 2023
- Chargée de communication : Capucine NÉEL
- Chargée administrative : Sophie BÉGUIN, arrivée en juillet 2024

2025

- Coordinatrice, puis Directrice : Kathleen LE SQUER
- Chargée administrative : Sophie BÉGUIN, départ en avril
- Chargée de mission « Accès aux soins » : Angèle DELPECH, arrivée en avril
- Chargée de communication : Capucine NÉEL, jusqu'à mai puis Alizée FIQUET, arrivée en septembre

2026

- Directrice : Kathleen LE SQUER
- Chargée de mission « Accès aux soins », puis Coordinatrice à partir de mars : Angèle DELPECH
- Chargée de communication : Alizée FIQUET
- Appui administratif : Adèle FRESNAIS, arrivée en février

Les locaux

2021 - 2023

Siège Social : 44 rue de Bagneux – 49400 Saumur

Bureau : Place de la Mairie – 49400 Bellevigne les Châteaux



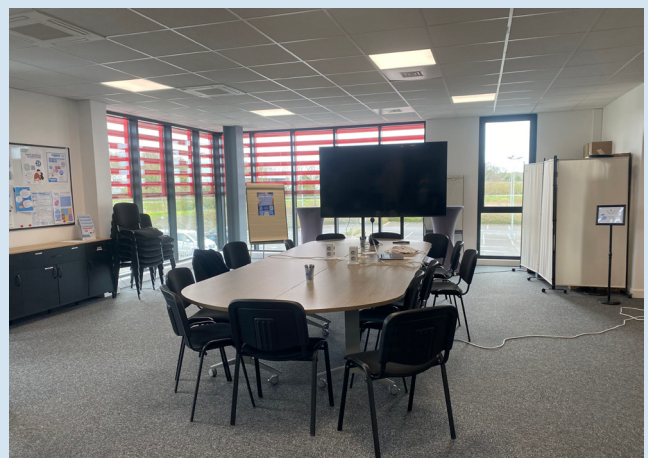
2023 - 2025

5 Quai Comte Lair – 49400 Saumur



depuis 2025

ZAC du Champ Blanchard, Immeuble Le Millenium
« La Synapse » – 49400 Distré



Adhérents

2021

- 90 Professionnels de Santé adhérents
- 5 Organismes adhérents :
 - Epona By Heurus
 - HAD Saumurois
 - Clinique de la Loire
 - Coordination Autonomie
 - Anjou accompagnement

> 95 adhérents au total

2022

- 95 Professionnels de Santé adhérents
- 5 Organismes adhérents :
 - Epona By Heurus
 - MSP des Vignes
 - DOMALLIANCE
 - Coordination Autonomie
 - Les Re'Belles Roses

> 100 adhérents au total

2023

- 125 Professionnels de Santé adhérents
- 8 Organismes adhérents :
 - LAB'OUEST Montreuil Bellay
 - Hôpital à Domicile HAD Saumurois
 - Coordination Autonomie
 - MSP des Vignes
 - Epona By Heurus
 - DOMALLIANCE
 - SMR Les Récollets
 - Accompagnement Art Vivant-Cheval

> 133 adhérents au total

2024

- 107 Professionnels de Santé adhérents
- 10 Organismes adhérents :
 - Epona By Heurus
 - Hôpital à Domicile HAD Saumurois
 - Coordination Autonomie
 - Centre Hospitalier de Doué en Anjou
 - Centre Hospitalier de Saumur
 - DOMALLIANCE
 - Association Ligérienne d'Addictologie ALIA
 - SMR Les Récollets
 - ALAHMI IME Vallée de l'Anjou
 - Pôle de santé du Longuéen

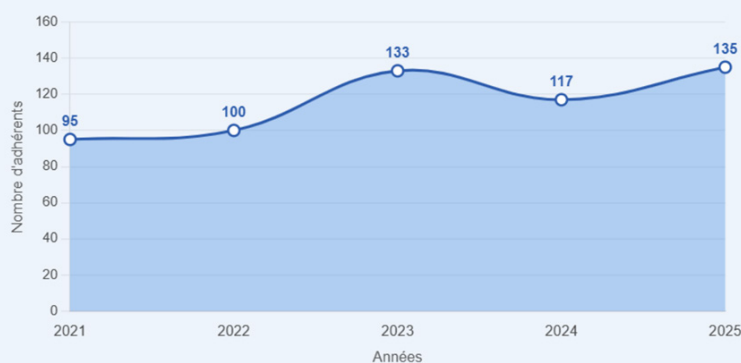
> 117 adhérents au total

2025

- 124 Professionnels de Santé adhérents
- 11 Organismes adhérents :
 - Laboratoire Bio Group Maine Anjou
 - MSP des Vignes
 - Cadus Conseil Aide & Défense des Usagers de la Santé
 - Centre Hospitalier de Saumur
 - Centre Charlotte Blouin
 - Pharmacie Saint Martin de la Place
 - EPONA BY HEURUS
 - LAB'OUEST Montreuil Bellay
 - Hôpital à Domicile HAD Saumurois
 - Association Ligérienne d'Addictologie ALIA
 - Centre Hospitalier de Doué en Anjou

> 135 adhérents au total

Évolution du nombre d'adhérents



Le nombre d'adhérents a connu une progression depuis la création de la CPTS du Grand Saumurois.

On note une baisse **en 2024** due aux annonces ministérielles autour des conventions professionnelles.

De plus en plus de structures adhèrent à la CPTS au fil des années.

PRIORITÉS DU FUTUR PROJET DE SANTÉ

Afin de garantir une cohérence d'ensemble, l'orientation stratégique du projet de santé est construite à partir des missions de la CPTS, présentées ici par grandes lignes.

Mission 1 – Accès aux soins

La CPTS renforcera sa communication à destination du grand public, tout en poursuivant les actions déjà engagées pour améliorer l'accès aux soins sur le territoire.

Mission 2 – Parcours pluriprofessionnels

Une refonte globale des projets de parcours sera engagée afin de produire des outils mobilisables, tant pour les professionnels de santé que pour les patients du territoire. Les parcours prioritaires abordés seront : l'endométriose, la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et le développement du parcours personnes âgées, qui sera décliné sur plusieurs thématiques. L'intégration du Sport Santé constituera un axe transversal commun à l'ensemble des parcours.

Mission 3 – Prévention

Axe principal de la CPTS depuis cinq ans, la prévention demeure une priorité centrale. La CPTS continuera de s'investir sur les thématiques déjà engagées : santé mentale, cancers, santé environnementale et de la prévention générale notamment en milieu scolaire.

Mission 4 – Gestion des crises sanitaires

La CPTS poursuivra la construction de son plan de Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE), tout en améliorant l'information à destination des professionnels de santé du territoire.

Mission 5 – Qualité et pertinence des soins

Depuis l'obtention de la certification [en 2026](#), la CPTS accompagnera les professionnels de santé dans la compréhension et la réalisation du dispositif, et notamment développer l'offre de formation. En parallèle, plusieurs actions seront menées : la mise à jour de la charte usagers, le développement des relations et l'amélioration de la communication vers les usagers, ainsi que la formation des élus et des salariés de la CPTS. Une attention particulière sera portée à s'engager davantage à l'évaluation et à l'impact des actions de la CPTS.

Mission 6 – Accompagnement des professionnels de santé

La CPTS continuera d'organiser des événements d'accueil pour les nouveaux professionnels de santé ainsi que des temps conviviaux favorisant les liens. Elle s'engagera dans une démarche de soin portée à la santé des professionnels, et les accompagner tout au long de leur carrière, en organisant des événements pour leur installation et leur retraite.

Mission 7 – ICOPE

La CPTS participera à la démarche de généralisation du programme ICOPE [à partir de 2026](#).

En parallèle, la CPTS continuera d'accompagner les professionnels de santé du territoire dans le déploiement du numérique en santé. Du côté de la communication globale, le site de la CPTS (www.cptsgrndsaumurois.fr) est en refonte totale et paraîtra à l'[été 2026](#) pour permettre aux usagers et aux professionnels un accès aux informations fluide et pratique.

GLOSSAIRE

ACI	Accord Conventionnel Interprofessionnel
ADOPS	Association Départementale pour l'Organisation de la Permanence des Soins du Maine-et-Loire
ALIA	Association Ligérienne d'Addictologie
APF	Association nationale de défense des droits des personnes en situation de handicap
ARS	Agence Régionale de Santé
ASALEE	Action de Santé Libérale en Équipe (protocole de coopération médecin-infirmier pour la gestion des maladies chroniques)
AVC	Accident Vasculaire Cérébral
BEP	Brevet d'Études Professionnelles
BPCO	Bronchopneumopathie Chronique Obstructive (maladie respiratoire chronique)
CAAD	Comité des Acteurs en Addictologie du Maine-et-Loire
CADUS	Conseil Aide & Défense des Usagers de la Santé
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CIAS	Centre Intercommunal d'Actions Sociales
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination (structure d'orientation et de soutien pour les personnes âgées et leurs aidants)
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CREHPSY	Centre de Ressources et d'Évaluation pour la Handicap et la Psychiatrie des Pays de la Loire
DAC	Dispositif d'Appui à la Coordination
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
FCPTS	Fédération des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
GCS	Groupement de Coopération Sanitaire e-santé (structure régionale d'accompagnement au numérique en santé)
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle (structure de soutien pour les personnes en situation de fragilité psychique)
GHT	Groupe Hospitalier de Territoire
GPM	Groupe Pasteur Mutualité
HAD	Hospitalisation à Domicile
HECTOR	Programme de formation en oncologie de l'ICO destiné aux professionnels de santé libéraux
ICO	Institut de Cancérologie de l'Ouest (établissement de santé spécialisé en cancérologie)
ICOPE	Integrated Care for Older People (programme OMS de dépistage des fragilités chez les personnes de 60 ans et plus vivant à domicile)
IFAS	Institut de Formation d'Aides-Soignants.
IFM3R	Institut de Formation en Masso-kinésithérapie, Kinésithérapie et Rééducation.
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
IME	Institut Médico-Éducatif (établissement accueillant des enfants en situation de handicap)
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IPA	Infirmier·e en Pratique Avancée
MDD/MDS	Maison Départementale des Droits / Maison Départementale de la Solidarité
MSP	Maison de Santé Pluriprofessionnelle (structure regroupant plusieurs professionnels de santé libéraux sur un même site)

OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PMI	Protection Maternelle et Infantile (service départemental de santé pour les femmes enceintes, les nourrissons et les jeunes enfants)
PSSM	Premiers Secours en Santé Mentale (formation permettant d'apporter une première aide aux personnes en souffrance psychique)
RSA	Revenu de Solidarité Active (prestation sociale destinée aux personnes sans ressources ou à faibles revenus)
SAS	Service d'Accès aux Soins (dispositif national permettant d'orienter les patients vers le bon niveau de soins selon l'urgence)
SISM	Semaines d'Information sur la Santé Mentale (une campagne annuelle de sensibilisation grand public)
SMR	Soins Médicaux et de Réadaptation (anciennement SSR - Soins de Suite et de Réadaptation)
SNP	Soins Non Programmés (consultations urgentes non planifiées proposées par les professionnels de santé libéraux)
SPS	Soins aux Professionnels de Santé (association nationale de soutien psychologique aux soignants)
SSE	Situation Sanitaire Exceptionnelle
TND	Troubles du Neurodéveloppement (ensemble de conditions affectant le développement cognitif, comportemental ou social)
UNAFAM	Union Nationale des Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
URPS	Union Régionale des Professionnels de Santé (instance représentative des professionnels de santé libéraux en région)

